



Proposition d'aménagement tactique

-

Sécurisation des traversées piéton-cycle du giratoire route de Tarbes/rue Pierre Labitrie/avenue du maréchal Leclerc de Hautecloque

Cette proposition d'aménagement tactique a été partiellement présentée dans le dossier des accès modes actifs à l'école du Petit Train/collège Labitrie/Lycée Françoise envoyé à l'équipe municipale précédente en mai 2024 et dans notre questionnaire envoyé aux listes lors de la campagne des dernières municipales. Ce document a pour objet une synthèse de notre proposition.

La proposition concerne les traversées piéton-cycle de la route de Tarbes au niveau des entrées auto du giratoire route de Tarbes/rue Pierre Labitrie/avenue du maréchal Leclerc de Hautecloque, comme le montre l'image ci-dessous. Les traversées piéton-cycle y sont représentées sous la forme de polygones rouges.



Constat

Configurations dangereuses

Ces traversées sont dangereuses du fait de :

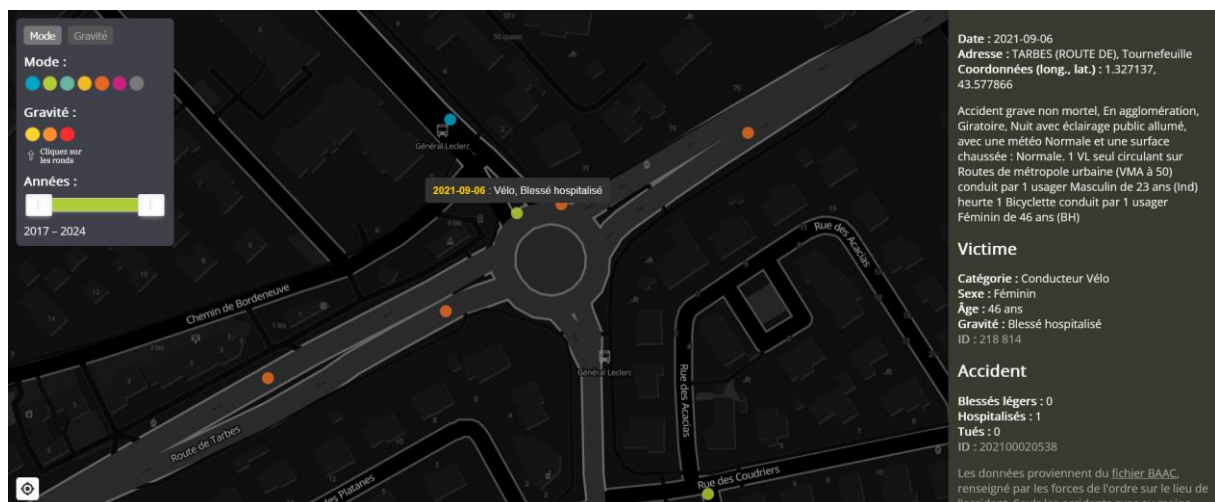
- la double voie auto en entrée de giratoire. Exemple d'un piéton/cycliste venant de la rue Pierre Labitrie et allant vers l'avenue du maréchal Leclerc, lorsqu'un automobiliste sur la voie auto de droite voit ce piéton / cycliste sur le bord de la chaussée, il s'arrête. Le piéton / cycliste s'engage, sa visibilité de la voie auto de gauche est limitée par ce premier véhicule arrêté. Il s'engage sans pouvoir réellement voir si un autre automobiliste arrive sur la voie de gauche, et si c'est le cas sans pouvoir s'assurer que cet autre automobiliste l'a bien vu. C'est aussi le cas pour un piéton / cycliste venant de l'îlot refuge central en inversant voie de droite et voie de gauche dans le texte.
- la mauvaise covisibilité entre automobilistes et piétons/cyclistes dû à la forme en baïonnette de la traversée. Quand un piéton ou un cycliste se trouvant sur l'îlot refuge central s'apprête à traverser les voitures sont dans son dos ce qui lui donne une mauvaise visibilité et le force à s'arrêter pour bien regarder. Cette situation rajoute de la dangerosité pour les écoliers/collégiens/lycéens qui sont moins attentifs et ne s'arrêtent peut-être pas.

Feux de signalisation

Au niveau des feux de signalisation dans le sens rue Pierre Labitrie vers l'avenue du maréchal Leclerc sur la traversée côté Nord-Est, le feu rouge est inopérant pour les piétons. Dans la pratique ces feux s'avèrent inutiles, nous sommes plusieurs à y passer régulièrement, certains depuis de nombreuses années, quand ils voient un piéton ou un cycliste sur le bord de la chaussée les automobilistes cèdent le passage naturellement sans qu'il y ait besoin d'utiliser les boutons d'appel de feux piéton-cycle.

Accidentalité

La [carte](#) issue des données d'accidents corporels du ministère de l'intérieur sur le site data.gouv montre que ce giratoire est le lieu d'accidents plus grave que la moyenne, entre 2021-2024 2 hospitalisations (1 cycliste, 1 piéton) contre 1 blessé léger sur le giratoire du Jet d'eau. Ci-dessous une image extraite de cette carte détaillant l'accident impliquant un automobiliste et une cycliste.



Proposition

1. Réduction des entrées auto par la route de Tarbes sur le giratoire à une seule voie

Nous proposons de réduire les entrées auto par la route de Tarbes sur le giratoire à une seule voie, en condamnant les voies du côté des îlots refuge centraux pour améliorer la covisibilité entre automobilistes et piétons/cyclistes également en réduisant les angles morts des arbres situés sur ces îlots.

Nous anticipons que cela aurait peu d'impact sur le flux automobile puisque la route de Tarbes est à une seule voie partout ailleurs, y compris à l'entrée du giratoire du Phare. C'est aussi le seul giratoire à Tournefeuille qui a cette configuration, c'est-à-dire 2 voies auto en entrée des 2 côtés avec des feux, la réduction de 2 à 1 voie proposée a été mise en place sur le giratoire de Pirac notamment en amont de la rocade.

Un aménagement tactique à base de plots peut être envisagé pour mesurer l'impact, comme schématisé sur les images ci-dessous.



Réduction de voie tactique entrée giratoire Nord-Est



Réduction de voie tactique entrée giratoire Sud-Ouest

2. Réaménagement des traversées piéton-cycle en baïonnette en traversées voie verte d'un seul tenant ou d'un trait

Nous proposons de réaménager les traversées piéton-cycle en conservant les îlots refuge centraux mais en supprimant le déport entre les 2 traversées de voie auto. Si ce décalage est possible, alors le feu tricolore peut être supprimé. Nous proposons également d'ajouter un dos d'âne ou un plateau avant chaque traversée.

Point important, ce réaménagement doit assurer un régime de priorité clair pour tous les usagers, les traversées piéton-cycle marquées au sol selon le modèle d'une traversée voie verte, passage piéton + pictos vélo sur les côtés sur fond rouge, avec une priorité accordée aux modes actifs par des lignes de cédez-le-passage marquées au sol accompagnées d'un panneau en amont de ces traversées pour les automobilistes.

Voici une image ci-dessous présentant un premier aperçu de ce que pourrait être le giratoire réaménagé avec ces 2 propositions, les réductions de voie sont représentées par des polygones jaunes et les traversées voie verte par des polygones rouges.

